



Litige avec FAI NUMERICABLE / NUMERIPRO

Par **AVETYS**, le **29/04/2013** à **16:10**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir votre aide suite a un litige avec mon FAI NUMERICABLE.

Je suis gerant d'une eurl et j'ai un abonnement internet chez NUMERICABLE(NUMERIPRO). En avril 2012, il y a eu un probleme sur cet acces internet (plus internet, ni telephone), vous imaginez les problemes qui cela nous a engendrer au quotidien pour etre joignable par nos clients.

Durant cette periode, j'ai pris contact avec le SAV plusieurs fois, me suis déplacé en boutique et au bout de 3 mois, l'accès est enfin reparer.

Durant cette periode, j'ai refusé de regler les factures car le service pour lequel je paie n'était pas dispo. J'ai écrit 2 lettres AR pour expliquer le souci au service client mais rien a faire il faut que je paie.

Aujourd'hui en avril 2013 meme probleme, l'accès a internet et le telephone est encore HS depuis le 04/04/13.

Que puis je faire contre NUMERIPRO ?
Faut il que je contacte un huissier et lancer une prodedure en justice.

Merci pour votre aide

Stephane